Scan
to discover !

Lycée
Rémi BELLEAU

33 Rue Bretonnerie–28400 Nogent Le Rotrou
Tél : 02 37 29 30 00
Mail : ce.0280036m@ac-orleans-tours.fr
Www.remibelleau.fr

Région Centre-Val de Loire

Nogent-le-Rotrou Lycée Rémi Belleau

Maison des Lycées MdL Lycée Rémi Belleau

Collège Pierre Brossolette Radio 2B Lycée Rémi Belleau

Nos offres des formations

Le lycée Rémi BELLEAU est un lycée des métiers du commerce et de la gestion des entreprises. A ce titre il propose des formations du niveau CAP au niveau BTS dans le domaine du commerce et dans la gestion d'entreprise. Il offre également des formations de la voie générale et technologique.

CAP EPC	Equipier Polyvalent de Commerce	2 ans après la troisième
BAC PRO Commerce	Au choix après une seconde professionnelle MRC : Option A : Animation et Gestion de l'espace commercial Option B : Prospection clientèle et valorisation de l'offre commercial	3 ans après la troisième
BAC PRO AGORA	Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs activités.	
BAC général	3 spécialités à choisir à la fin de la seconde sur les 12 proposées au lycée.	
BAC STMG	1 Spécialité à choisir à la fin de la première parmi les 3 proposées au lycée.	
BAC STI2D	Spécialité Innovation Technologique et Eco Conception.	
BTS CG	Comptabilité et Gestion	2 ans après un bac technologique, général ou professionnel
BTS MCO	Management Commercial Opérationnel	

UNIQUE DANS LA REGION CENTRE

SECTION SPORTIVE ÉQUITATION

En partenariat avec les écuries de la Mulotière à Condeau à 10 km du lycée.

La section sportive est ouverte aux élèves de la seconde générale et technologique à la terminale GT.

Les élèves sont libérés plus tôt deux soirs par semaine et le mercredi après midi pour pouvoir monter à cheval. Le transport vers les écuries est assuré par notre partenaire.

Il est Nécessaire de posséder un cheval ou d'en louer un auprès des écuries de la Mulotière

La candidature se fait sur dossier. Le comité de sélection sera attentif à l'aptitude de l'élève à concilier scolarité avec une pratique régulière de l'équitation.

Ecuries de la Mulotière

LES SERVICES DU LYCEE

L'internat

L'internat dispose de chambres de 4 lits avec salles de bains, d'un foyer, d'une salle de télévision, d'une salle de musculation et d'une salle de musique.

Le tarif annuel de l'internat est disponible sur le site du lycée : www.remibelleau.fr

La demi-pension

Le lycée propose 3 services de demi-pension pour une offre de repas de 4 à 5 déjeuners par semaine (Possibilité de ne pas manger le mercredi).

Le pôle médico-sociale

Le lycée Rémi BELLEAU dispose d'un service médico-social assurant notamment un accueil et une écoute des élèves en difficulté ou des familles. L'infirmier dispense les soins et traitements et organise également des actions relative à la santé et de prévention.

La vie scolaire

Les conseillers principaux d'éducation organisent la vie scolaire de l'établissement. En plus des missions de suivi de l'élève, ils animent la maison des lycéens, la cafétéria, l'internat et le conseil des délégués pour la vie lycéenne.

La classe de seconde

générale et technologique

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Français	4h00
Histoire-Géographie	3h00
Langue vivante A (Anglais)	3h00
Langue vivante B (Allemand ou espagnol)	3h00
Mathématiques	4h00
Physique-Chimie	3h00
Sciences de la vie et de la Terre	1h30
Education Physique et Sportive	2h
Enseignement Moral et Civique	0h30
Sciences économiques et sociales	1h30
Sciences numériques et technologie	1h30

ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION

Pour un volume horaire de **54 heures par an.**

Un accompagnement pour permettre à chaque lycéen de préciser son projet et de choisir en fonction de son profil la meilleure voie d'orientation possible.

LES ATELIERS DU LYCEE

Il existe 3 ateliers au lycée Rémi Belleau: **l'atelier Théâtre, L'atelier Journal** et **l'atelier Radio2B.**

Ces ateliers n'ont pas le statut des enseignements communs ou optionnels: ils ne sont donc pas positionnés en priorité sur les emplois du temps. D'une durée maximale de **2h par semaine** pour chaque atelier, ils sont proposés à l'emploi du temps des élèves sur la base du volontariat (dossier de candidature fin juin-début juillet).

Les ateliers ne sont pas cumulables.

DES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

De 3h pour un enseignement optionnel de la voie générale et de 1h30 pour la voie technologique ces enseignements permettent de découvrir de nouvelles disciplines. Il est possible de cumuler un enseignement optionnel de la voie générale avec un enseignement optionnel de la voie technologique

« Des choix...

... Pour réussir »

FOCUS SUR LES SCIENCES DE L'INGENIEUR (en seconde)

OPTION TECHNOLOGIQUE FACULTATIVE EN SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE.

1h30 par semaine.

-**1 enseignement engageant les élèves dans la démarche scientifique en leur proposant de participer à des « défis » technologiques** nécessitant la réalisation d'expérimentations à caractère scientifique (relations entre sciences et solutions technologiques dans 1 environnement contraint par des exigences socio-économiques et environnementales). Chaque réalisation donne lieu à une synthèse devant la classe.

Thématiques proposées :

-**Les territoires et les produits dits « intelligents »** (mobilité des personnes et des biens, structures et constructions, objets connectés).

-**L'humain assisté, réparé, augmenté** (produits d'assistance pour la santé et la sécurité, la compensation du handicap, l'augmentation ou le suivi des performances du corps humain).

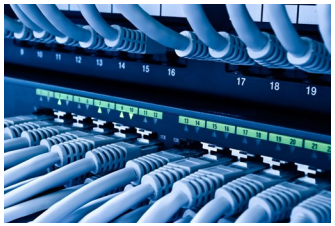

LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS DE LA VOIE GENERALE

Langue vivante C (Espagnol)

Arts plastiques

Cinéma–audiovisuel

Education physique et sportive

Langues et culture de l'Antiquité (latin) : 2h00

Section sportive équitation

LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE

Management et gestion

« Un enseignement visant à donner aux élèves les connaissances sur la gouvernance des organisations et l'analyse du fonctionnement des organisations. »

Sciences de l'ingénieur

« Un enseignement valorisant le travail collaboratif et la démarche scientifique donnant les bases de l'ingénierie en leur proposant de participer à des projets technologiques. »

La classe de première

Horaire de la voie générale et technologique

BACCALAUREAT GENERAL–TRONC COMMUN

Français	4h00
Histoire–géographie	3h00
Enseignement moral et civique	0h30
Langue vivante A et B	4h30
Education physique et sportive	2h00
Enseignement scientifique	2h00

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE–TRONC COMMUN

Français	3h00
Histoire–géographie	1h30
Enseignement moral et civique	0h30
Langue vivante A et B	4h00
Education physique et sportive	2h00
Mathématiques	3h00

FOCUS SUR **MANAGEMENT ET GESTION**

OPTION TECHNOLOGIQUE FACULTATIVE EN SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE.

1h30 par semaine.

-**Un enseignement qui vise à donner aux élèves les connaissances de bases sur le management** (gouvernance des organisations, responsabilité sociétale des entreprises) **et sur les sciences de gestion** (analyse du fonctionnement des organisations : ressources internes, environnement, dimension humaine et technologiques des organisations).

3 thèmes en seconde :

1/S'engager et entreprendre (de l'intention à la création),
2/Organiser et décider (des objectifs à la réalisation),
3/Evaluer et évoluer (du pilotage aux développements numé--riques)

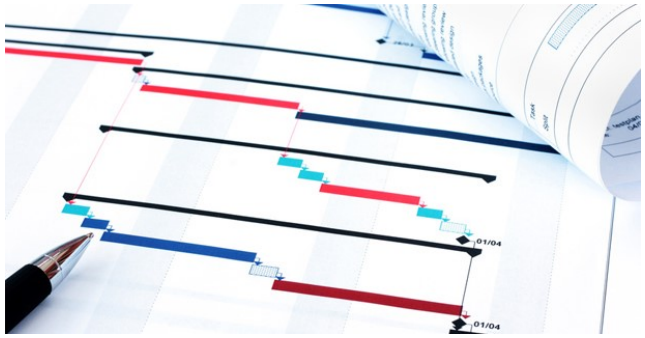

Options facultatives

SECTION EUROPÉENNE

De la seconde à la terminale en lycée générale

Section européenne ANGLAIS

Section européenne ESPAGNOL

3h d'enseignement dont une heure en histoire géographie.

Les élèves complètent un dossier de candidature dans leur collège d'origine en classe de troisième (généralement envoyé en avril-mai dans les établissements du secteur). Ce dossier est ensuite envoyé au lycée. Une commission, composée de professeurs, sélectionne les meilleurs dossiers et une lettre d'information est envoyée à tous les candidats (retenus ou pas).

De la première à la terminale en section professionnelle

Section européenne ANGLAIS

2h d'enseignement dont une heure en Economie–Droit.

Les élèves réalise une lettre de motivation à la fin de la seconde.

Des élèves de cette section ont la possibilité d'effectuer un stage à l'étranger en classe de terminale (4 semaines sur l'île de Malte).

BACCALAUREAT GENERAL

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE

Un choix de 3 spécialités parmi celles proposées au lycée

Le volume horaire est de 04h00 par spécialité en première.

Humanité littérature et philosophie

Histoire–géographie, géopolitique et sciences politiques

Numérique et sciences informatiques

Langue littérature et culture étrangère (anglais ou espagnol)

Anglais monde contemporain

Mathématiques

Sciences de l'ingénieur

Physique–chimie

Sciences et vie de la terre

Arts plastiques ou Cinéma–audiovisuel

Sciences économiques et sociales

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE

Des spécialités imposées selon la filière technologique.

En STMG

Sciences de gestion et numérique (7h)

Management (4h)

Droit et économie (4h)

En STI2D

Ingénierie et développement durable (9h)

Physique-Chimie et Mathématiques (6h)

Innovation technologique (3h)

La section d’enseignement Professionnel

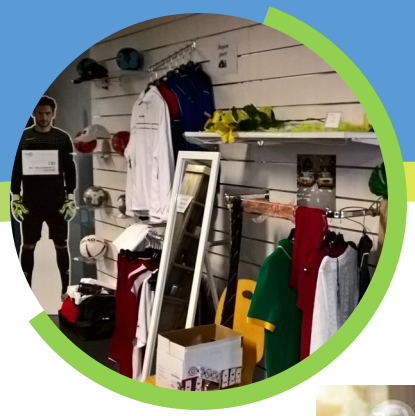

En seconde, un TRONC COMMUN sur l’enseignement général.

Français	2h00
Histoire–géographie	1h30
Mathématiques	01h30
Langue vivante A et B	4h00
Education physique et sportive	2h30

Des ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS pour chaque famille de métiers.

Co-enseignement (Fr–Maths–Ens. Pro)	2h00
Prévention–Santé–Environnement	1h00
Arts appliqués	1h00
Métiers du commerce Ou Métiers de l’assistant de gestion	11h00
Economie–Droit	1h00

DEUX FAMILLES DES MÉTIERS

MÉTIERS DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE

–**BCP*** **AGORA** **(PRÉSENT AU LYCÉE RÉMI BELLEAU)**

–BCP LOGISTIQUE

–BCP TRANSPORT

MÉTIERS DE LA RELATION CLIENT

–**BCP COMMERCE OPTION A** – **(PRÉSENT AU LYCÉE RÉMI BELLEAU)**

ANIMATION ET GESTION DE L’ESPACE COMMERCIAL

–BCP COMMERCE OPTION B –

PROSPECTION CLIENTÈLE ET VALORISATION DE L’OFFRE COMMERCIALE

–BCP ACCUEIL

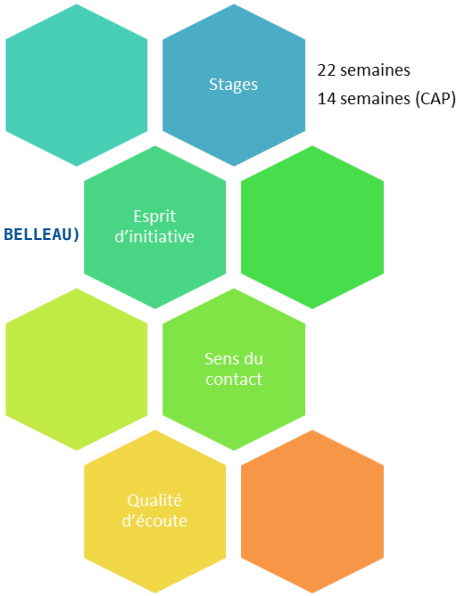

* BCP : Baccalauréat Professionnel